EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Christophe BERTUCAT, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Abdelmajid MELLOUKI, Jean-Pierre LAVIGNE à Louis COUSTÈS, Christian PORTEFAIX à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant le vote de la question n° 5 sans donner de pouvoir.
Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA quitte la séance avant le vote de la question n° 7 et donne pouvoir à Madame Christine DULAC-ROUGERIE.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 21 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 50

SUBVENTION À L'ASSOCIATION POP'ART DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT CITÉJEUNE

Isabelle LAVEST ne prend pas part au vote.

Le crédit inscrit au budget primitif 2014, en vue de l'attribution des subventions aux actions de partenariat dans le cadre de l'opération Citéjeune s'élève à 12 300 euros.

Suite aux précédents conseils, le solde restant est de 10 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

POP'ART: 10 000 euros

POP'ART a pour but de faciliter l'accès de tous à la culture et notamment aux musiques actuelles. A cet effet, elle soutient la découverte, l'émergence et le renouvellement artistique dans le champ des musiques actuelles et participe au développement culturel du territoire en favorisant la relation de proximité avec les acteurs de ce secteur et la population.

La Ville établit un partenariat annuel avec cette association qui s'engage à :

♦ Accorder des tarifs préférentiels aux détenteurs de la carte Citéjeune,

♦ Intégrer le logo Citéjeune sur les supports de communication et afficher visiblement la signalétique Citéjeune,

♦ Communiquer les avantages qu'octroie la carte Citéjeune à la Coopérative de Mai sur les programmes.

En contrepartie, la Ville verse à l'association POP'ART une subvention forfaitaire à titre de partenariat.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 janvier 2015

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à la Politique de la Ville
l'Animation et la Jeunesse,

Simon POURRET